

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Lesdits bills, en conséquence, sont lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les dépositions entendues et les pièces communiquées relativement auxdits bills).

Un ordre de dépôt de document est adopté en vertu du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement en ce qui a trait à la question ci-après figurant au *Feuilleton*:

Par M. Montgomery—1. Depuis le 1^{er} janvier 1950, combien de locaux a-t-on érigés pour le ministère du Revenu national et (ou) ses employés aux endroits suivants situés sur la frontière de l'État du Maine et du Nouveau-Brunswick: a) Union-Corner, b) Woodstock-Road, c) Belleville, d) Bloomfield, e) River de Chute, f) Mare-Hill-Road, g) Beaconsfield, h) Andover, i) Four-Falls, j) Grand-Falls, k) Hamlin, l) Fosterville?

2. Combien de ces bâtiments étaient destinés à servir a) de logements (en indiquant le nombre de pièces), b) de garages, simples ou doubles, c) de bureaux, d) de terminus?

3. Quel était le genre de construction de chaque bâtiment?

4. Quel a été le coût global de chaque bâtiment, y compris l'ameublement, les installations de chauffage, l'aménagement extérieur, les terrains et clôtures?

5. L'un ou l'autre de ces bâtiments est-il actuellement inoccupé? Dans le cas de l'affirmative, quel en est le nombre?

6. Est-on à construire quelque édifice à l'un ou l'autre de ces endroits?

7. Dans le cas de l'affirmative, quelle en est la nature et quelle somme a-t-on dépensée à l'égard de chaque édifice jusqu'à ce jour?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général:

Par M. Dinsdale—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres et autres documents échangés depuis le 1^{er} janvier 1950 jusqu'à ce jour entre le ministère fédéral de l'Agriculture et le gouvernement provincial du Manitoba et d'autres groupements et particuliers de cette province, relativement à l'application de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies au Manitoba.

M. Diefenbaker, appuyé par M. Pearkes, propose,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en vue de le prier de faire déposer sur le bureau de la Chambre une copie de toutes lettres et communications adressées depuis le 1^{er} août 1954 par le ministre, le sous-ministre ou tout fonctionnaire du ministère des Transports, aux Chemins de fer nationaux du Canada, ou à l'un ou l'autre de ses fonctionnaires ou dirigeants, relativement au bail passé avec la *Hilton Hotels Corporation*, au sujet de l'hôtel Reine Elizabeth, à Montréal, ou au projet d'accord concernant la location ou la direction dudit hôtel.